

Tarifs :

Le Coût mensuel représente 10 % des revenus avec un maximum de 12€.

Vous devrez fournir votre dernier avis d'imposition en veillant à la mise à jour annuelle de ce dernier.

- Pas d'engagement de durée
- Aucun frais de dossier ne sera facturé.
- Installation (d'une valeur de 49,90€) **OFFERTE**
- Pas de frais de résiliation

Aides financières :

Les abonnés à la Téléassistance bénéficient d'un avantage fiscal. Cet avantage prend la forme d'un crédit d'impôt sur le revenu égal à 50% des dépenses engagées.

Une attestation fiscale vous sera transmise.

Si l'utilisateur de la Téléassistance est bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la Téléassistance peut être intégrée dans le plan d'aide et faire l'objet d'une prise en charge.

Certaines caisses de retraite et mutuelles complémentaires peuvent prendre en charge tout ou une partie de l'abonnement sous certaines conditions.

Contact :

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Tel : 04.90.44.50.80

Permanences physiques :

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Sauf le jeudi et vendredi après-midi

Mail : maintien-a-domicile@istres.fr

La Téléassistance

Service de téléalarme, de prévention et d'alerte pour la sécurité et le bien-être des seniors à domicile



Service médico-social public

Une solution pour le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap.

SAAD

18 avenue Aristide Briand

13800 ISTRES

Tel : 04.90.44.50.80

Ce que l'offre comprend :

• La mise à disposition du matériel :

- Un boîtier de Téléassistance fonctionnant quelle que soit votre configuration téléphonique (ligne téléphonique fixe, box internet ou fibre). Ce boîtier fonctionne en interphonie avec haut-parleur pour que la centrale d'écoute puisse écouter et que vous puissiez parler à distance
Un modèle en option existe pour les personnes sans ligne téléphonique fixe.

- Un médaillon d'appel discret et étanche à porter au choix en collier ou en bracelet (fourni en couleur gris anthracite).



Absence de ligne téléphonique

Si le bénéficiaire ne dispose pas de ligne de téléphone fixe, il est tout de même possible d'installer la téléassistance avec la pose d'un boîtier autonome munie d'une carte à puce.

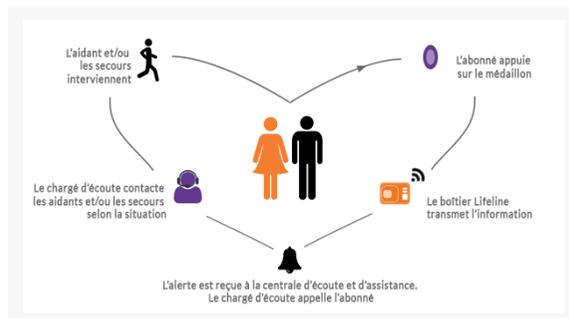
Il suffit d'avoir une prise de courant.

Le prix de l'abonnement est le même.

• **La maintenance de votre matériel pendant toute la durée de votre contrat.**

• **La réception et gestion des appels 24h/24 et 7j/7 par notre centrale d'écoute.**

Principe de fonctionnement de la téléassistance



D'un simple appui sur le bouton de votre médaillon, vous alertez la centrale d'écoute et d'assistance disponible 24h/24 et 7j/7 qui fera le nécessaire pour vous venir en aide, que ce soit dans une situation d'urgence ou pour un simple besoin de parler.

Modalités d'inscription :

Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie et aux adultes en situation de handicap résidant à Istres incluant Entressen et le Ranquet.

L'agent d'accueil se chargera de procéder à l'inscription auprès de notre prestataire VITARIS

Ensuite un technicien installera sur rendez-vous le matériel.

La résiliation se fait également par l'intermédiaire du CCAS dès restitution du matériel. Tout mois entamé sera dû.

Les Options :

Dispositif de Détecteur de chute

VITARIS propose aux bénéficiaires qui le souhaitent la mise en place du « dispositif de détecteur de chute »



Lorsque la personne est dans l'incapacité d'appuyer sur le bouton déclencheur en cas de chute, l'alarme se déclenche.

Le tarif est de 1,20€ par mois à régler directement à VITARIS.

La boîte à clés

Le bénéficiaire a la possibilité de faire installer une boîte à clés par VITARIS.

Le coût est de 49,90€ : Fournitures et pose à régler directement à VITARIS.



Le détecteur de fumée



Le bénéficiaire a la possibilité de faire installer un détecteur de fumée par VITARIS.

Le tarif est de 1,50€ par mois à régler directement à VITARIS.

Le boîtier de géolocalisation

Le bénéficiaire a la possibilité de faire installer un dispositif de géolocalisation par VITARIS.

Les frais de mise en service sont de 39€ avec un abonnement de 15€ par mois à régler directement à VITARIS.

